

Signature de la charte « station verte »



L'assistance au vin d'honneur.

Pour chacune des 600 stations vertes que compte le réseau, avoir obtenu le label « Station verte » est une reconnaissance pour les choix de développement touristique et il y a 20 critères à respecter. C'est un moment symbolique qu'ont partagé, vendredi soir salle du Cormier, le maire Emmanuel Rat et toutes les personnes concernées par l'accueil des visiteurs et touristes, et la Fédération des stations vertes, représentée par Noël Ravassard, président de la Fédération. Étaient présents M. le sénateur Jean-Pierre Sueur, la conseillère régionale Anne Leclercq, les conseil-

Le Maire, Emmanuel Rat, la Fédération des Stations Vertes représentée par Noël Ravassard, Président de la Fédération. Étaient présent Monsieur le Sénateur Jean Pierre Sueur, Madame la Conseillère Régionale Anne Leclercq, Messieurs les Conseillers Généraux Jean Poulain et Jacques Girault.



lers généraux Jean Poulain et Jacques Girault, ainsi que de nombreux élus du canton. Cet événement a été aussi l'occasion d'expliquer à la population et aux acteurs locaux (commerçants, prestataires d'hébergements, de restauration et de loisirs, etc.) le cheminement qui a permis l'apposition du panneau logoté à l'entrée de la commune.

557 destinations sont labellisées station verte dans 87 départements.

Irene Verkest et Martine Rougemaille, vice-présidente et présidente actuelle de l'Office de Tourisme à l'initiative du dossier proposé, ont reçu un trophé